

**PORTANT COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE ELECTRONIQUES ET DU BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE
CENTRALISATEUR DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS DE COMPOSANTES ET AUX CONSEILS
DES ÉCOLES DOCTORALES DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE – 30 ET 31 MARS 2022**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 713-1 et suivants, L. 719-1, L. 719-2, L. 721-1 et suivant, D. 713-1, D. 719-1 à D. 719-40, D. 721-1 à D. 721-8 ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Université Clermont Auvergne et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté rectoral n°2020-05 du 26 mars 2020 consolidé portant institution des commissions de contrôle des opérations électorales de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et désignation du représentant du recteur de région académique ;

Vu les statuts de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Université Clermont Auvergne (IUT), de l'École d'Économie, de l'École de Droit, de l'UFR Langues Culture et Communication (UFR LCC), de l'UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation (UFR PSSSE), de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (UFR STAPS), de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE), de l'URF de Biologie, de l'UFR de Chimie, de l'UFR de Mathématiques, de l'École Universitaire de Physique et Ingénierie (EUPI), de l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand (OPGC) ;

Vu le règlement intérieur de l'École Doctorale Sciences pour l'Ingénieur (SPI) ;

Vu la délibération de l'assemblée provisoire de l'UCA n°2020-12-18-06 portant sur la mise en place du vote électronique au sein de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA n°2021-06-29-06 portant désignation des membres du comité électoral consultatif de l'UCA ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2021-009 portant sur les modalités d'organisation du vote électronique ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2022-448 portant organisation des élections des représentants aux conseils de composantes (renouvellement global ou partiel), au conseil de l'École Doctorale Sciences Pour l'Ingénieur (renouvellement partiel) et au conseil de la formation et de la vie universitaire (renouvellement partiel) de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2022-449 portant publication des listes électorales – Élections des représentants aux conseils de composantes (renouvellement global ou partiel), au conseil de l'École Doctorale Sciences Pour l'Ingénieur (renouvellement partiel) et au conseil de la formation et de la vie universitaire (renouvellement partiel) de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2022-462 portant modification de l'arrêté n° EPE UCA-2022-448 ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2022-489 portant recevabilité des candidatures - Élections des représentants aux conseils de composantes (renouvellement global ou partiel), au conseil de l'École Doctorale Sciences Pour l'Ingénieur (renouvellement partiel) et au conseil de la formation et de la vie universitaire (renouvellement partiel) de l'Université Clermont Auvergne ;

ARRETE

Article 1 :

Les bureaux de vote électroniques sont ainsi constitués :

- **Conseil de l'École d'Économie – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

- **Conseil de l'UFR PSSSE – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée	Madame	SARAH	SEMIANE

- **Conseil de l'UFR STAPS – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué	Monsieur	JOSEPH	BRUEL

- **Conseil de l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand (OPGC) – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée titulaire	Madame	PAULINE	FOMBELLE
Délégué suppléant	Monsieur	ROMAIN	SALIGNAT

- **Conseil de l'École de Droit – Collège A**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué / Candidat	Monsieur	REMI	OULION

- **Conseil de l'École de Droit – Collège B**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué / Candidat	Monsieur	YANNICK	BLANDIN
Délégué / Candidat	Monsieur	ANTHONY	MAYMONT
Délégué / Candidat	Monsieur	CHRISTOPHE	MARIANO

- **Conseil de l'École de Droit – Collège BIATSS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée / Candidate	Madame	MARIA AMELIA	MOUTINHO TAVARES
Déléguée / Candidate	Madame	MARION	L'HOTE

- **Conseil de l'École de Droit – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué	Monsieur	BAPTISTE	EDIER
Délégué	Monsieur	ADRIEN	WIEPRECHT

- **Conseil de l'IUT – Collège B**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

- **Conseil de l'IUT – Collège D**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

- **Conseil de l'IUT – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué	Monsieur	ERIC	FOURMENTIN

- **Conseil de l'UFR LCC – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué	Monsieur	JULIEN	CHMIELEWSKI
Déléguée	Madame	MATHILDE	AYMARD
Déléguée	Madame	MAELYS	ROBERT

- **Conseil de l'INSPE – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée	Madame	MARION	RAY

- **Conseil de l'UFR de Biologie – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée	Madame	ALICE	MESNARD

- **Conseil de l'UFR de Chimie – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

- **Conseil de l'UFR de Mathématiques – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

- **Conseil de l'EUPI – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée	Madame	MAELYS	ROBERT

- **Conseil de l'École Doctorale Sciences pour l'Ingénieur (ED SPI) – Collège USAGERS Doctorants**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE

- **CFVU – Institut IUT – Collège USAGERS**

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Délégué	Monsieur	REMI	BLOTTIN
Délégué	Monsieur	SASHA	HAVREZ
Délégué	Monsieur	ERIC	FOURMENTIN

Article 2 :

Le bureau de vote électronique centralisateur est ainsi constitué :

Présidente	Madame	SOPHIE	FEVRE
Secrétaire	Madame	SANDRA	DEPLANCHE
Déléguée	Madame	SARAH	SEMIANE
Délégué	Monsieur	JOSEPH	BRUEL
Déléguée titulaire	Madame	PAULINE	FOMBELLE
Délégué suppléant	Monsieur	ROMAIN	SALIGNAT
Délégué / Candidat	Monsieur	REMI	OULION
Délégué / Candidat	Monsieur	YANNICK	BLANDIN
Délégué / Candidat	Monsieur	ANTHONY	MAYMONT
Délégué / Candidat	Monsieur	CHRISTOPHE	MARIANO
Déléguée / Candidate	Madame	MARIA AMELIA	MOUTINHO TAVARES
Déléguée / Candidate	Madame	MARION	L'HOTE
Délégué	Monsieur	BAPTISTE	EDIER
Délégué	Monsieur	ADRIEN	WIEPRECHT
Délégué	Monsieur	ERIC	FOURMENTIN
Délégué	Monsieur	JULIEN	CHMIELEWSKI
Déléguée	Madame	MATHILDE	AYMARD
Déléguée	Madame	MAELYS	ROBERT
Déléguée	Madame	MARION	RAY
Déléguée	Madame	ALICE	MESNARD
Délégué	Monsieur	REMI	BLOTTIN
Délégué	Monsieur	SASHA	HAVREZ

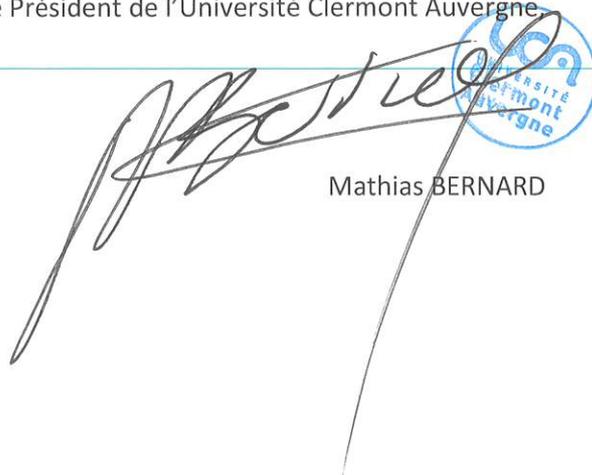
Article 3 :

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux universitaires, et mis en ligne sur le site INTRANET de l'UCA (<https://www.uca.fr/elections/>).

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2022.

Le Président de l'Université Clermont Auvergne



Mathias BERNARD

Le Président de l'Université Clermont Auvergne certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- Transmis au contrôle de légalité le

18 NOV. 2022

- Publié le

18 NOV. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

